

Amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal-Trudeau

Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement

COMPLÉMENT D'INFORMATION

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Au cours des derniers mois, le ministère des Transports et ses partenaires, la Ville de Montréal, l'arrondissement Dorval-l'Île-Dorval et Aéroports de Montréal, ont procédé à quelques ajustements au concept proposé dans l'Étude d'impact sur l'environnement du projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal-Trudeau ». Essentiellement, deux activités sont à la source de ces modifications : un audit de sécurité et une révision du tracé du lien ferroviaire.

Les éléments de sécurité

Conformément à tout processus de planification d'un projet routier, le ministère des Transports a fait réaliser un audit de sécurité relatif à la nouvelle géométrie proposée pour le secteur. Les principales modifications découlant de l'audit de sécurité sont les suivantes :

- Autoroute 20, direction ouest
La voie de droite de l'autoroute 20 en direction ouest serait retranchée dans le secteur de l'échangeur pour créer une voie d'accès à l'autoroute dédiée, facilitant l'entrée des véhicules sur l'autoroute 20 en direction ouest en provenance de l'autoroute 520.
- Accès à l'autoroute 20 en direction ouest
Pour accéder à l'autoroute 20 en direction ouest, la voie provenant de l'autoroute 520 serait séparée par un terre-plein des voies de circulation locale (avenue Michel-Jasmin et bretelle provenant de l'aéroport) afin d'éviter une zone de convergence et d'entrecroisement.
- Ajout de voies sur les futures rues locales dans le secteur du terminus d'autobus
Une voie serait ajoutée sur la rue X enjambant l'avenue Dorval ainsi que sur la rampe conduisant de la rue X à l'avenue Dorval pour faciliter les mouvements de virage sans entraver la circulation.
- Réaménagement de l'intersection des avenues Cardinal et Michel-Jasmin
L'intersection de l'avenue Michel-Jasmin et de l'avenue Cardinal serait modifiée pour améliorer la sécurité.

Les impacts de toutes ces modifications ont été évalués et sont bénéfiques pour la sécurité routière sans modifier les autres répercussions anticipées sur le milieu (bruit, qualité de l'air). De plus, ces modifications présenteraient l'avantage de restreindre le nombre d'expropriations requises.

Amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal-Trudeau

Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le lien ferroviaire

Les résultats préliminaires des études relatives au lien ferroviaire ont révélés que deux voies ferrées plutôt qu'une seule seraient nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du nouveau lien ferroviaire. De plus, contrairement au tracé initial prévu au sud des voies ferrées existantes, la nouvelle emprise passerait au nord de celles-ci et éliminerait la nécessité de construire un tunnel pour le passage des trains à destination de l'aéroport. Cette situation permettrait donc de construire la nouvelle bretelle d'accès direct menant de l'autoroute 20 en provenance du centre-ville à l'aéroport en structure aérienne plutôt qu'en tunnel.

Les impacts de ces deux modifications sont peu significatifs. En terme de climat sonore et de qualité de l'air, les impacts révisés s'avèrent même légèrement positifs. En phase de construction, ce nouvel aménagement aurait des répercussions positives puisqu'il n'est plus nécessaire de décaler l'autoroute 20. De ce fait, la circulation n'aurait plus à être interrompue pendant une période d'un mois sur le viaduc Bouchard, évitant ainsi de dévier la circulation dans les rues résidentielles.

COÛTS DU PROJET

Au cours de la dernière année, le ministère des Transports a procédé à une actualisation de l'évaluation des coûts du projet qui sont désormais évalués à 150 millions de dollars. Une entente de principe concernant son financement prévoit un partage des coûts de la manière suivante :

- gouvernement du Canada : 55 M\$
- gouvernement du Québec : 55 M\$
- Ville de Montréal : 30 M\$
- Aéroports de Montréal : 10 MS